

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-143 du 3 Mai 1982

portant nomination des Directeurs
des Hôpitaux d'ABOMEY, de PARAKOU
et de NATITINGOU.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition
du Cabinet du Président de la République et la structure des
Ministères ;

SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de
la Révolution Populaire du Bénin ;

LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 8 Avril
1982,

D E C R E T E :

Article 1er.- Le Camarade Lieutenant AMAVI Anatole est nommé
Directeur de l'Ambulance d'ABOMEY.

Article 2.- Le Camarade Lieutenant DEGAN Biscotin est nommé
Directeur de l'Hôpital de PARAKOU.

Article 3.- Le Camarade Lieutenant MEDESSOUKOU Désiré est
nommé Directeur de l'Hôpital de NATITINGOU.

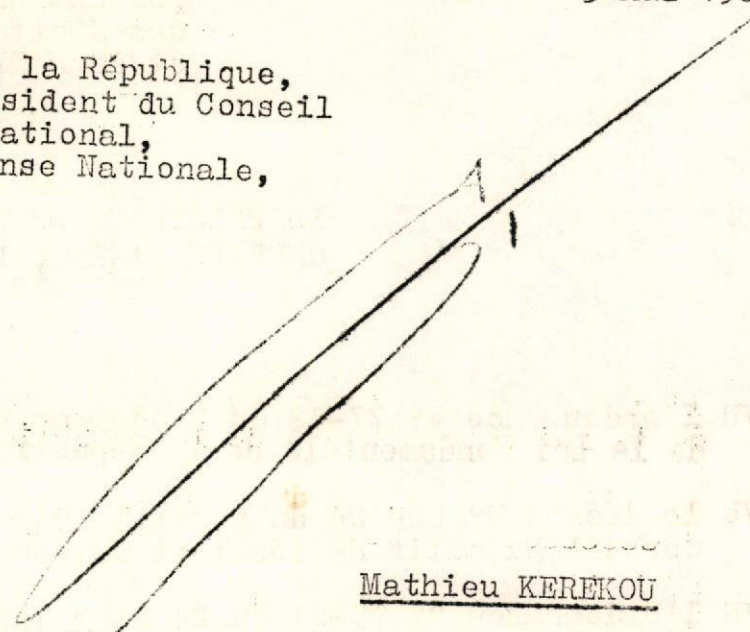
.../...

- 2 -

Article 4.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

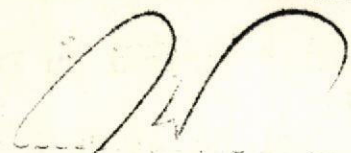
Fait à Cotonou, le 3 Mai 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,
Ministre de la Défense Nationale,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 CPC 4 PG/PPC 2 SGG 4
MDN-MF 8 AUTRES MINISTERES 20 EMG/FAP 4 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4
DB-DSDV-DCF-TRESOR-DI 20 BN-UNB-FASJEP-INSJA-DAN 10 DCCT-ONEPI
Gde Chanc. 3 BCP 1 PREFETS 6 INTERESSES 3 JORPB 1.